

Beaune Côte & Sud

Communauté d'Agglomération

Beaune • Chagny • Nolay

AVIS D'INFORMATION

Conformément à l'article R 5211-41 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Recueil des actes administratifs de la Communauté d'Agglomération pour les mois de Janvier, Février, Mars, Avril, Mai et Juin 2013 peut être consulté par toute personne intéressée :

A la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud
14 rue Philippe Trinquet – 21200 BEAUNE
ouvert du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 30
et de 14 H 00 à 18 H 00

BEAUNE, le 7 Mars 2014

LE DIRECTEUR DE PUBLICATION
Le Vice-Président en charge de
l'Administration Générale


Jean-Pierre REBOURGEON